

La réforme, la dictée et l'enseignement du français

Aurélien Boivin

Number 148, Winter 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1683ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Boivin, A. (2008). La réforme, la dictée et l'enseignement du français. *Québec français*, (148), 1–1.

Directeur Aurélien Boivin

Directeur adjoint Gilles Perron

Littérature, langue et société

Rédacteur en chef Aurélien Boivin

Équipe de rédaction et comité de lecture

Chantale Gingras, Steve Laflamme,
Isabelle L'Italien-Savard, Gilles Perron

Didactique

Rédactrice en chef

Monique Noël-Gaudreault

Équipe de rédaction et comité de lecture

Marie-Christine Beaudry, Réal Bergeron,
Martine Brunet, Isabelle Carignan, Héléne Giroux,
Ginette Leroux, Marie-France Morin, Jean-François
Mostert, Raphaël Riente

Collaborateurs au numéro 148

David Allard, Line Arseneault, Ginette Bernatchez,
Émile Besette, Suzelle Blais, Marie-Claude Boivin,
Madeleine Borgomano, Martine Brunet, Florence
Bujold-Jarry, Audrey Cantin, Karl Canvat, Michelle
Chanonat, Jean-François Chassay, Jennyfer Collin,
Thomas De Koninck, Julien Desrochers, Sylvie
Dufour, Gisèle Frigon, Sébastien Galarneau,
Romain Gaudreault, Sophie Gervais-Laurendeau,
Pascal Grégoire, Hans-Jürgen Greif, Michelle
Lafond, Stéphane Larivière, Gabriel Laverdière,
Rachel Mayrand, Geneviève Ouellet, Ariane
Quimet, Swann Paradis, Judith Poirier, Suzanne
Pouliot, Bruno Roy, Cassandre Sioui, Évelyne Tran,
Jean-Louis Trudel, Christian Vandendorpe, Nadège
Vultaggio-Grenglet.

Préparation des manuscrits Aurélien Boivin

Design graphique Chantal Gaudreault

Couverture *Frimas*, 2007. Marie-Chantal Le Breton
[lula.bal@sympatico.ca]

Impression J.B. Deschamps inc.

La revue *Québec français* est publiée par les
Publications Québec français et paraît quatre fois
par an (automne, hiver, printemps, été).
Fondée en 1974 par l'AQPF, *Québec français* fut
d'abord la revue de l'AQPF, organisme avec lequel
elle entretient toujours des liens privilégiés.
Les collaborateurs et collaboratrices sont seul-e-s
responsables du contenu de leurs textes.

La revue *Québec français* est membre de la
Société de développement des périodiques
culturels québécois (SODEP) info@sodep.qc.ca,
www.sodep.qc.ca

Distribution Diffusée en kiosque par les
Messageries de presse internationale (une division
de Hachette Distribution Services (Canada) Inc.
8155, rue Larrey, Anjou (Québec) H1J 2L5
Tél. 514 355-5674 Téléc. 514 355-5676).
Indexée dans *Point de repère*.

Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, Bibliothèque nationale du Canada.
ISSN 0316-2052

La revue *Québec français* reçoit une subvention
discrétionnaire de la ministre de la Culture et
des Communications, responsable de l'application
de la charte de la langue française et une autre, du
ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport.

 Nous reconnaissons l'aide financière
du gouvernement du Canada,
par l'entremise du programme d'aide aux
publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi
postal (n° d'enregistrement 09863)

Secrétariat Céline Bellerose

Adresse postale C. P. 9185
Québec (Québec) Canada G1V 4B1

Bureau 2095, rue Frank-Carrel, bureau 222
Québec (Québec)

Téléphone 418 527-0809

Télécopieur 418 527-4765

www.revueqf.ulaval.ca

revueqf@bellnet.ca

La réforme, la dictée et l'enseignement du français

par Aurélien Boivin

Le monde de l'enseignement et de l'éducation ne cesse de susciter des débats dans notre société. On en a eu de nouvelles preuves récemment avec la proposition de super Mario et de son groupe qui, sans nuance aucune, en raison du faible taux de participation de la population aux élections scolaires, ont voulu la disparition pure et simple des commissions scolaires. On l'a vu aussi à la suite du passage de la ministre de l'Éducation, madame Michelle Courchesne, à l'émission des « Francs-tireurs », à Télé-Québec. Plusieurs ont emboité le pas à l'animateur, Patrick Lagacé, lui aussi réfractaire à la nuance, pour condamner, voire réclamer la mort de la réforme entreprise sous l'autre gouvernement, et le retour à l'enseignement traditionnel.

Québec français est d'avis que la réforme est là pour rester, mais qu'il faut, comme l'a laissé entendre madame la Ministre, donner un sérieux : coup de barre pour aider les enseignants et enseignantes du primaire et du secondaire. Car, n'en déplaise à Paul Inchauspé, cette réforme a été improvisée et entreprise sans que l'on juge important de bien préparer ceux et celles qui héritaient de la tâche de l'appliquer, de les former en fonction des changements, entre autres pédagogiques, que l'on souhaitait apporter et que l'on jugeait nécessaires. Tout comme l'Association québécoise des professeurs de français, la revue *Québec français*, se substituant au MELS, n'a rien négligé pour venir en aide aux professeurs en leur proposant des dossiers susceptibles de les accompagner dans cette nouvelle démarche axée, entre autres, sur les compétences transversales.

Ce n'est cependant pas en redonnant à la dictée ses lettres de noblesse, qu'elle aurait perdues, que l'on va combler le manque d'aide aux professeurs et que l'on va faire de nos jeunes de meilleurs élèves. La dictée, disons-le haut et fort, n'a rien d'une recette miracle pour résoudre les problèmes criants de ces mêmes jeunes en français. *Québec français* partage l'avis de la présidente de l'AQPF, Madame Arlette Pilote, qui a récemment soutenu que « [l]a dictée n' [était] en aucun cas un moyen d'apprentissage ». Elle est tout au plus un excellent moyen de contrôle pour vérifier des notions d'apprentissage, telles l'orthographe et la grammaire, et non tout l'apprentissage. De plus, l'enseignement de la langue française n'est pas le seul lot des professeurs de français. Cet enseignement devrait être partagé par tous les enseignants, quelle que soit la discipline. Encore faut-il toutefois que les professeurs de ces autres disciplines connaissent parfaitement cette langue, dans toutes ses subtilités, ce qui semble loin d'être le cas.

Il est impératif de se poser la question : comment se fait-il qu'après onze années d'études à l'école, deux ou trois années d'études collégiales, nos élèves, comme ceux de plusieurs autres pays francophones, même la France, sont souvent incapables, à leur entrée à l'université, d'écrire correctement leur langue ? On aurait tort d'imputer la faute aux professeurs de français, qui doivent enseigner une matière qui est de moins en moins valorisée, dans le contexte de la mondialisation où l'anglais est, aux yeux d'une foule de gens, même de chez nous, la langue de prestige. Et ce n'est pas en prônant une autre réforme, celle de l'orthographe, qu'on règlera les problèmes. Il faut d'abord et avant tout valoriser la langue française au Québec, susciter auprès de nos élèves la fierté de bien parler et de bien écrire cette langue, tant dans son fondement que dans sa structure.

Ce n'est pas en répétant *ad nauseam* des phrases toutes faites avec la dictée traditionnelle qu'on y arrivera et que nos élèves amélioreront leur expression, tant à l'oral qu'à l'écrit.